

BURKINA FASO

IV^E REPUBLIQUE

Unité-Progrès-Justice

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE (CDD)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°053 :

RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2022-10/PRES-TRANS DU 19 SEPTEMBRE 2022 PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT COMPOSE DU CREDIT IDA N°7035-BF, DU DON IDA N° D966-BF ET DU DON PROGREN N° TFOB 7516, SIGNE LE 30 JUIN 2022 À OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA) POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES COMMUNAUX POUR LA REDUCTION DES EMISSIONS DUES À LA DEFORESTATION ET A LA DEGRADATION DES PAYSAGES COMMUNAUX REDD+ (PGPC/REDD+)

Présenté au nom de la Commission du développement durable (CDD) par le député **Aboubacar KABRE**, rapporteur.

juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois et le lundi 31 juillet de 10 heures 05 minutes à 10 heures 15 minutes, la Commission du développement durable (CDD) s'est réunie dans sa salle de travail, sous la présidence du député Kanibè TUINA, Vice-président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2022-10/PRES-TRANS du 19 septembre 2022 portant autorisation de ratification de l'Accord de financement composé du Crédit IDA N°7035-BF, du Don IDA N° D966-BF et du Don PROGREEN N° TFOB 7516, signé le 30 juin 2022 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement du Projet de Gestion Durable des Paysages Communaux pour la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Paysages Communaux REDD+ (PGPC/REDD+).

Auparavant, le député Aboubacar KABRE a été désigné rapporteur par la CDD, pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond.

Ces travaux se sont déroulés le lundi 24 juillet et le mardi 1^{er} août 2023, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

- compte rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la commission.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- présentation de l'exposé des motifs par le Gouvernement,
- débat général.

I.1. Présentation de l'exposé des motifs par le Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Roger BARO, Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement. Il était assisté de ses

collaborateurs et des représentants du Ministère de la Justice des droits humains chargé des relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification,
- objectifs, zones d'intervention et bénéficiaires du programme,
- description technique du projet,
- coût du projet et caractéristiques du financement,
- montant et conditions du financement.

Les différents points de l'exposé des motifs sont développés dans le rapport de la COMFIB.

I.2. Débat général

À l'issue de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations qui ont porté sur :

- les résultats attendus des produits forestiers non ligneux ;
- la notion d'emplois verts et les actions concrètes à réaliser dans le cadre du projet pour la création desdits emplois ;
- les contraintes et les défis actuels auxquels fait face l'Agence nationale d'évaluation environnementale (ANEVE) pour justifier le développement institutionnel de ladite Agence dans le cadre du projet PGPC/REDD+ ;
- le transfert des fonds aux collectivités territoriales pour la mise en œuvre du Projet ;
- la réalisation préalable des études d'impact environnemental et social ;
- les objectifs spécifiques du projet PGPC/REDD+ ;
- la réalisation de l'évaluation du niveau de réduction des gaz à effet de serre ;
- les critères de choix des zones d'intervention du Projet ;

- l'absence de la région du Sahel dans les zones d'intervention du Projet ;
- le partage « d'expériences réussies des projets pilotes du Programme d'investissement forestier » ;
- l'exclusion des régions du Plateau central et du Centre-nord parmi les zones d'intervention du projet ;
- les garanties dont dispose le Gouvernement que les activités projetées dans le cadre du PGPC/REDD+ ne seront pas impactées dans leur mise en œuvre par l'insécurité ;
- la réorientation du Projet vers des zones non identifiées en cas de force majeure entravant sérieusement sa mise en œuvre ;
- le mécanisme de ciblage des bénéficiaires directs du projet ;
- les résultats attendus du projet.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

À l'issue du compte rendu du rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les commissaires.

La Commission du développement durable note que la gestion des paysages communaux intègre harmonieusement les politiques publiques de gouvernance territoriale, urbaine et rurale.

Par ailleurs, la CDD note que le PGPC/REDD+, tout en contribuant à l'embellissement de l'espace public dans ses zones d'intervention, concilie la problématique de la sauvegarde environnementale et sociale à la promotion économique, à travers la création d'emplois verts et la valorisation de niches génératrices de revenus aux couches vulnérables.

Par conséquent, la Commission du développement durable émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 31 juillet 2023

Le rapporteur

Le Vice-président

Aboubacar KABRE

Kanibè TUINA

Chevalier de l'Ordre du Mérite

LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	GROUPE CONSTITUE
1.	TUINA Kanibè	PRCE
2.	SIDIBE Mariam	PP
3.	HIEN Diédon Alain	OSC
4.	DAMIEN/YOUL Ini Inkouraba	FVR
5.	BONZI Nonyeza	FVR
6.	SAWADOGO Isidore Tégwendé	FDS

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE
1.	KONE Moussa	OSC
2.	ZONGO Kiswendsida Evariste	PRCE
3.	ZONGO Sayouba	PRCE
4.	KABRE Kalifa	FVR
5.	KABRE Aboubacar	PRCE
6.	NIGNAN Dida	FDS

LISTE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	BAYALA Cyrille	Conseiller Technique
2.	BASSOLE A. Prosper	Administrateur Parlementaire (absent excusé)
3.	HIEN/WEDRAOGO Prisca	Administrateur Parlementaire
4.	BARRO/OUEDRAOGO Habibou W.	Secrétaire de Direction
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de Liaison
6.	YAMEOGO Gustave Marie Kiswendsida	Stagiaire